



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 87366

Texte de la question

M. Henri Jibrayel interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les efforts menés pour adapter la société à l'arrivée de l'internet des objets. L'internet des objets est un réseau de réseau permettant de connecter des entités numériques à des objets physiques (téléphones, montres, réfrigérateurs, télévisions, etc.) qui se généralise très rapidement. Selon la Commission européenne, l'internet des objets pourrait connecter jusqu'à vingt milliards d'appareils d'ici à 2020. Il s'agit donc d'un marché en pleine croissance, dont il est encore difficile de mesurer l'impact sur la société, sur l'économie du pays, et sur la sécurité des français. Il lui demande si une stratégie numérique nationale est prévue afin d'adapter la société à ces évolutions et de saisir l'opportunité économique que représente l'internet des objets.

Texte de la réponse

L'explosion des usages, personnels et professionnels, des objets connectés constitue une opportunité économique majeure pour notre pays qui dispose de leaders mondiaux sur ces sujets. Ainsi, lors du dernier Consumer Electronic Show qui s'est tenu en janvier 2015 à Las Vegas, pas moins de 10 entreprises françaises ont été primées. La solution « objets intelligents » de la nouvelle France industrielle a pour objectif de favoriser les développements nationaux en matière d'objets connectés (savoir-faire) et de positionner la France comme un leader mondial en la matière (faire-savoir) au moyen d'actions dont le pilotage a été confié à Eric Careel, président de Withings. L'une de ces actions phare est la création, avec le soutien de l'Etat au travers du programme des investissements d'avenir, de la « cité de l'objet connecté » au sein de l'écosystème thématique loTTech Angers French Tech. La cité de l'objet connecté permettra de concentrer en un même lieu toutes les étapes de la conception d'un objet connecté, du prototypage à la production en série. La diffusion des usages liés aux objets connectés dans le monde professionnel est par ailleurs au cœur de la stratégie numérique du Gouvernement présentée par le Premier ministre le 18 juin dernier. Le lancement de deux groupes de réflexion, l'un dans le secteur du luxe, l'autre de l'énergie, dans l'objectif de constituer des projets structurants d'exploitations d'objets connectés à l'échelle de ces filières, est imminent. Le programme « industrie du futur » prévoit par ailleurs la sensibilisation de 15 000 entreprises et l'accompagnement de projets de modernisation de 2 000 petites et moyennes entreprises ou entreprises de taille intermédiaire industrielles, qui pourront comporter un volet lié aux objets connectés.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87366

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6274

Réponse publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4841